

La République du Centre, 3 septembre 2015

## EST DU DÉPARTEMENT

# Ligne Paris-Nevers : les élus ne baissent pas les bras

Les élus des régions Centre-Val de Loire et Bourgogne n'acceptent pas les conclusions du rapport Duron, qui préconise un transfert de la ligne Paris-Nevers aux collectivités régionales.

Pour la deuxième fois, hier, les élus des territoires concernés se sont rassemblés pour évoquer ce dossier et définir une stratégie commune. Étaient présents, à Briare, le président de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau, la conseillère régionale Anne Leclercq, les sénateurs du Loiret Jean-Pierre Sueur et Jean-Noël Cardoux, Gaëtan Gorce, sénateur de la Nièvre, Michel Neugnot, vice-président de la région Bourgogne, Pierre-François Bouguet, maire de Briare, des membres d'associations d'usagers ainsi que des représentants des communes riveraines de la ligne, dont Gien, Cosnesur-Loire ou Nevers.

François Bonneau a d'abord rappelé une évidence. Le service, sur la ligne Paris-Nevers, est loin d'être satisfaisant : matériel vieillissant, retards récurrents... « C'est cette réalité qui fait que le rapport Duron dit de transférer la ligne aux régions. Or, sur cette ligne, ce n'est pas du cabotage : beaucoup

d'usagers font de longues distances. À un bout de la chaîne, on trouve Paris ; à l'autre, Nevers. C'est bien une ligne de statut national et pas local ».

### Un financement annuel de 2 millions

Toutes tendances politiques confondues, les élus sont unanimes : cette ligne doit non seulement rester nationale mais il est également indispensable de la moderniser pour encourager la fréquentation. « Nos deux régions vont profiter de ce débat pour réaliser une analyse des besoins et développer l'attractivité du train », a indiqué Michel Neugnot.

Dans un courrier adressé prochainement au ministre des Transports, Alain Vidalies, et au préfet coordinateur chargé de la concertation avec les régions, François Philizot, les élus répéteront donc leur souhait de voir la ligne Paris-Nevers conserver son statut de « ligne d'équilibre du territoire ». Un vœu qui sera également accompagné d'un certain nombre de doléances.

Pour rappel, chaque année, les deux régions financent cette ligne à hauteur de 2 millions d'euros.

**Pascale Auditeau**  
pascale.auditeau@centrefrance.com